

Le fonds Améthyste exploite un créneau spécifique

Ce fonds de couverture montréalais réalise un rendement de plus de 11 % en prenant peu de risque

Jean Gagnon
jean.gagnon@transcontinental.ca

Un fonds d'arbitrage géré à Montréal a généré un rendement annuel de 11,54 % depuis sa création en 1998. Comme quoi, l'industrie des fonds de couverture (*hedge fund*) peut très bien se développer chez nous.

C'est en effet le rendement réalisé par le fonds Améthyste, un fonds d'arbitrage de « niche », unique sur le marché canadien, comme l'expliquent ses administrateurs rencontrés récemment par LES AFFAIRES.

Après 14 années passées à la Caisse de dépôt et placement du Québec, Marc Amiraault l'a quittée en 1998 afin de créer Gestion Cristallin Inc, où il gère depuis le Fonds d'arbitrage Améthyste en collaboration avec Brad Semmelhaack. Il s'agit d'un fonds de couverture canadien investissant dans les occasions créées par des événements de marché (principalement fusions/acquisitions) ainsi que dans les titres convertibles de sociétés canadiennes. Marc Amiraault explique la façon de faire du fonds en utilisant l'exemple de l'acquisition de Cambior (Tor, CBI, 3,95 \$) par Langgold (Tor, MG, 9,55 \$). Lorsqu'une annonce est faite concernant une acquisition, la première étape con-



GILLES DELISLE

Marc Amiraault, fondateur de Gestion Cristallin Inc. et gestionnaire du fonds Améthyste

sistera à déterminer la probabilité que la transaction s'effectue tel qu'annoncée. Les explications fournies par les conseils d'administration des deux sociétés, ainsi que les rapports d'analystes et les contacts avec les gens du milieu permettent généralement aux gestionnaires d'évaluer avec un bon degré de confiance comment se conclura la transaction.

Dans le cas de Cambior/Langgold, la transaction s'effectuera par un échange d'actions. Les actionnaires de Cambior recevront 0,42 action de Langgold pour chaque action qu'ils détiennent. C'est donc dire

que, lors du règlement de la fusion, le prix de l'action de Cambior sera égal à 0,42 fois celui de l'action de Langgold.

Mais d'ici au règlement, il se pourrait, pour plusieurs raisons, que l'action de Cambior se négocie parfois à un escompte intéressant comparativement au prix prévu lors de la fusion. L'arbitriste profitera de ces moments pour acheter des actions de Cambior, tout en vendant à découvert des actions de Langgold pour un montant égal. Au moment du règlement, cette transaction bipartite sera automatiquement renversée, et

l'escompte qui existerait deviendra le profit réalisé par l'arbitriste.

« Les occasions de ce genre sont assez nombreuses », confie M. Amiraault. Le fonds confie des positions sur environ 50 situations de ce genre, ce qui assure un bon niveau de diversification.

De l'arbitrage seulement

« Améthyste est un fonds de niche qui ne fait que de l'arbitrage », explique Jean-Pierre Langevin, vice-président chez Gestion Cristallin. « Comme autant d'argent est investi de

chaque côté de la transaction, il y a couverture complète du risque de marché », dit-il.

L'écart-type annualisé du fonds, une mesure du risque, a été de 4,68 % depuis sa création, comparativement à plus de 15 % en général pour les marchés boursiers.

Compte tenu de la taille limitée du marché canadien des fusions et acquisitions, il s'agit d'un créneau bien spécifique. L'actif sous gestion atteint

actuellement 92 M\$, et on vise ultimement une taille de 120 M\$. Les objectifs du fonds sont un rendement de 5 à 10 % supérieur aux bons du Trésor et une volatilité maximale de 5 %.

L'arbitriste Améthyste pour les investisseurs réside dans le fait qu'en huit ans d'existence

le fonds n'a jamais changé de stratégie, selon Claude Perron, président du Conseil de Gestion Cristallin. « Les investisseurs savent très bien à quoi s'attendre », dit-il.

Mais comme pour l'ensemble des fonds de couverture, Améthyste n'est pas pour toutes les bourses. L'investissement minimum est de 150 000 \$. Les frais de gestion annuels sont de 2 % de l'actif sous gestion plus 20 % du rendement réalisé qui dépasse celui des bons du Trésor, ce qui est généralement la norme pour les fonds de couverture. Le rendement affiché de 11,54 % de Améthyste est net de tous les frais. ■

LES AFFAIRES

4 novembre 2006